

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 6 (1933)

Heft: 3

Artikel: Groupe d'habitations de la Borde de la Fondation du Logement Ouvrier, à Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-119740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

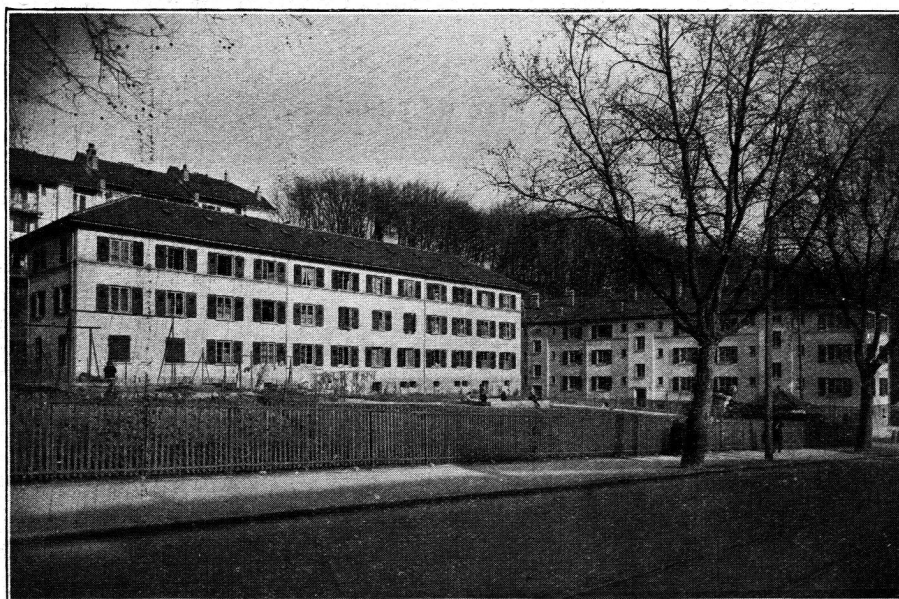
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVIS

L'Assemblée générale de l'Union suisse pour l'Amélioration du Logement aura lieu à Genève les 13 et 14 mai 1933. Le programme paraîtra dans le prochain numéro.



Vue prise de la rue de la Borde.

GILLIARD & GODET, arch.

Groupe d'habitations de la Borde de la Fondation du Logement Ouvrier, à Lausanne.

Historique.

La Fondation du Logement Ouvrier est fille de la Société Coopérative d'Habitation de Lausanne, et fille très bien portante.

Elle a été constituée, en 1929, par un premier capital de fr. 10.000.— cédé par la dite société qui nomme les membres du Conseil chargé d'administrer la fondation.

Le manque de logements bon marché, pour les familles nombreuses et nécessiteuses, se faisait sentir à Lausanne, surtout depuis que la ville avait entrepris l'assainissement de ses anciens quartiers et condamné à la démolition nombre de vieilles habitations notoirement insalubres.

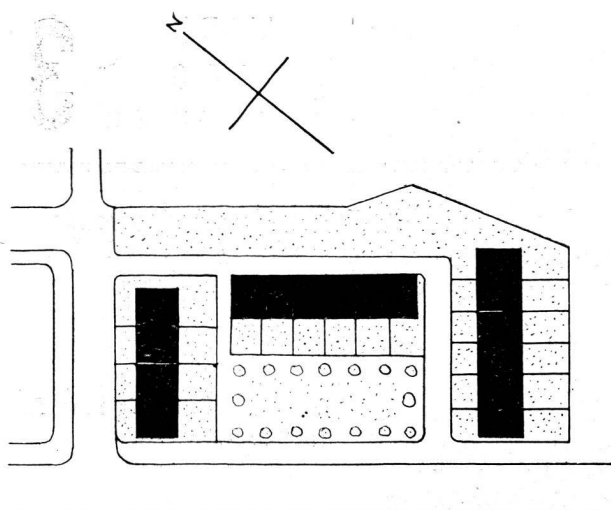
La Municipalité décida, en 1928, d'apporter son appui aux sociétés d'utilité publique disposées à entreprendre la construction de nouveaux logements et à les louer au prix le plus réduit. Elle a mis à la disposition de celles-ci, gratuitement le terrain nécessaire et accordé des prêts hypothécaires en second rang, au taux de 2%, avec amortissement de 1/2 %.

La Société Coopérative d'Habitation a estimé que son organisation et son programme d'activité ne lui permettait pas de participer directement au genre d'entreprise que voulait susciter la Municipalité. Mais elle n'a pas voulu refuser sa collaboration, et elle a institué, comme nous l'avons vu, la Fondation du Logement Ouvrier.

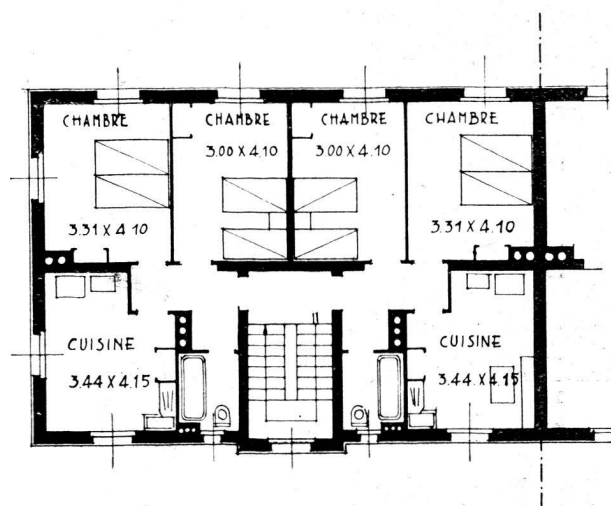
Le Conseil et le bureau furent constitués, sous la présidence de M. F. Ribi, conseiller communal, et se mirent à l'œuvre sans tarder.

Terrain, étapes de construction.

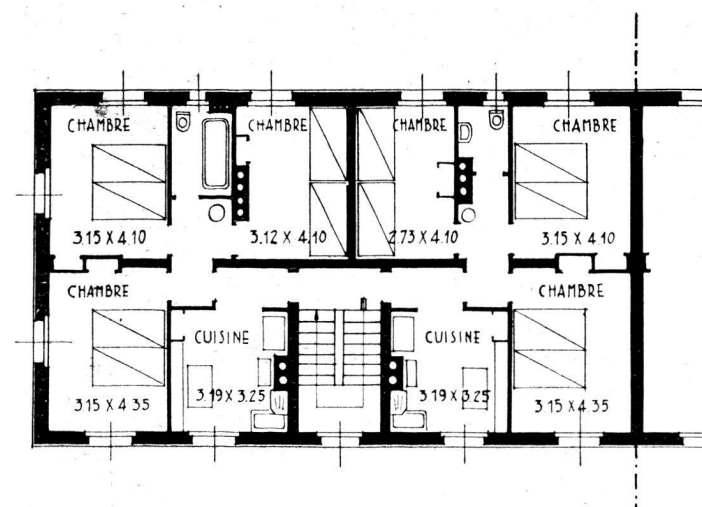
La Commune possédait, dans le quartier de la Borde, un grand terrain qu'elle louait, depuis la guerre, aux habitants du voisinage, qui y avaient créé de petits jardins où les carreaux de légumes voisinaient avec les plates-bandes fleuries. Elle fit, de ce terrain, deux parts à peu près égales, l'une d'elles échut à la Société Coopérative de la Maison Ouvrière, l'autre à la Fondation du Logement Ouvrier.



Plan de situation.



**Type de logement
de deux chambres.**
Echelle 1 : 500.



**Type de logement
de trois chambres.**
Echelle 1 : 500.

Fondation du Logement ouvrier à Lausanne.

Groupe d'Habitation de la Borde.

GILLIARD & GODET, architectes.



Vue d'ensemble, du sud-ouest.

GILLIARD & GODET, architectes.

Celle-ci décida de procéder par étapes, après avoir fait établir un plan d'aménagement de la parcelle dont elle disposait (3500 m² env.). Des trois corps de bâtiments qui dessinent un fer à cheval, ouvert au sud-ouest, sur la rue de la Borde, deux, au nord-ouest et au nord-est, furent achevés en 1929, et le troisième, au sud-est, en 1932.

Caractéristiques de l'architecture.

Les maisons contiguës s'élèvent sur trois étages (rez-de-chaussée compris) et renferment chacune 6 appartements, deux par étage. Les appartements du rez-de-chaussée ont un jardinet attenant. Le grand espace de terrain qui subsiste entre les constructions a été engazonné et sert de place de jeu pour les enfants.

Une stricte économie étant de rigueur, l'architecture en est réduite à n'utiliser que les éléments les plus simples de la construction et elle n'affirme d'autre recherche que celle des proportions, dans la composition des façades, et de l'équilibre des volumes dans le tranquille ensemble que constituent les bâtiments encadrant la place réservée aux ébats des enfants.

Les logements.

Le groupe comprend 48 logements: 12 appartements de 2 pièces, cuisine et bain. Les plans, reproduits ci-contre, en montrent la disposition. La porte des appartements de 3 pièces donne dans un petit vestibule, ouvert sur la cuisine. Mais, pour éviter que les vapeurs ne se répandent dans les chambres, celles-ci ne communiquent pas directement avec la cuisine. Elles sont groupées autour d'un second vestibule, séparé du premier par une porte, et dans lequel est installé le calorifère qui chauffe

l'appartement. Les locataires utilisent, pour la plupart, des fourneaux-potagers où ils peuvent brûler tous combustibles et qui ont pour avantage de chauffer, à peu de frais, la cuisine. Les chambres de bain, combinées avec le W-C, sont pourvues d'une baignoire en fonte émaillée et d'un chauffe-bain à gaz.

Les loyers sont: de fr. 660.—, pour les appartements de 3 chambres, cuisine et bains (fr. 600.— sans bains) et de fr. 540.— pour les appartements de 2 chambres, cuisine et bains.

Les bases financières de l'entreprise.

Le coût de construction du groupe a été de fr. 508.000.—, (y compris travaux extérieurs et divers: fr. 28.000). Le terrain a été fourni gratuitement par la Commune, comme nous l'avons vu.

Ce capital a été réalisé comme suit: 1^{re} hypothèque fr. 294.800.— à 5 % (et 1/2 % d'amortissement), 2^{me} hypothèque, fr. 214.000.— (procurée par la Commune, à 2 % et 1/2 % d'amortissement), capital social fr. 26.800.— à 4 %.

Le prix de revient des constructions a été de fr. 35.— le m³, pour les maisons avec appartements de 3 chambres, et de fr. 39.— le m³, pour les appartements de 2 chambres, compris les honoraires d'architectes.

Activité future.

Comme nous l'avons annoncé déjà, la Fondation du Logement Ouvrier compte entreprendre, cette année encore, la construction d'un nouveau groupe d'habitation à l'Avenue de Tivoli (voir l'« Habitation » N° 2, 1933). La Commission du Logement a adopté le projet et un préavis sera présenté prochainement, par la Municipalité au Conseil Communal.